

Débat d'orientations budgétaires 2024

Réunie ce vendredi 17 novembre en séance publique, l'Assemblée départementale a débattu des orientations budgétaires 2024 de la collectivité préalablement au vote du budget primitif en décembre prochain. Malgré un contexte national et international marqué par une crise immobilière, une inflation significative et des taux d'intérêt élevés, le Département continue sa stratégie financière d'investissement en faveur des Seine-et-Marnais, grâce notamment à sa gestion saine et rigoureuse des finances départementales depuis 2015.

Le Département de Seine-et-Marne aborde l'exercice 2024 fort de certains atouts acquis au fil des années qui ont permis une progression plus rapide des recettes par rapport aux dépenses, contribuant ainsi à réduire significativement l'endettement de la collectivité, tout en doublant les dépenses d'équipement.

De plus, les résultats exceptionnels des exercices 2021 et 2022 ont permis d'accumuler une épargne conséquente, qui servira à amortir la diminution des recettes de DMTO en 2023 et 2024 (estimation à 240 M€ en 2023 et 250 M€ en 2024 de recettes contre 340 M€ en 2021 et 2022), ainsi que les surcoûts dus à l'inflation.

Les marges de manœuvre dégagées depuis 2015, avec un endettement réduit de 40 %, offre la possibilité de recourir à l'emprunt de manière responsable, avec une crédibilité retrouvée auprès des institutions pour maintenir un niveau élevé d'investissement, essentiel pour l'avenir du territoire. Ces maîtrises financières permettent d'envisager en 2024 un niveau encore jamais atteint de dépenses d'équipement de près de 321 millions d'euros – en hausse de près de 4,6 % depuis l'an dernier.

« Malgré un contexte financier difficile, ce débat démontre la pleine réussite de la politique financière et budgétaire mise en œuvre par la majorité depuis 2015. Cette politique, je souhaite que nous la continuions car elle est la seule à pouvoir nous offrir les moyens de déployer une action de proximité et de rééquilibrer les services publics offerts aux Seine-et-Marnais sur l'ensemble du territoire », déclare Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne.

Ces nouveaux investissements seront notamment fléchés en direction de l'insertion, avec des dispositifs innovants qui seront formalisés dans un Plan départemental de l'insertion 2024-2028 ; ces derniers concerneront aussi les collèges, avec le déploiement de plusieurs opérations de construction et de réhabilitation sur le territoire, ainsi que la remise en état des RN4 et RN36.

Les orientations budgétaires pour 2024 concrétisent par ailleurs la volonté du Département de continuer de faire du handicap une des priorités de l'exécutif avec la mise en place d'équipes mobiles pour accompagner les professionnels et les aidants, le financement d'habitats inclusifs ou, encore, le soutien volontariste et l'accompagnement dans leur transformation des services à domicile d'aide à la personne.

« Ces orientations budgétaires 2024 s'inscrivent dans la continuité d'une gestion assainie des finances départementales et des projets prioritaires définis avec les élus de la majorité. La stratégie financière du Département répond à une ambition claire : faire face aux besoins des Seine-et-Marnais, de plus en plus nombreux », conclut Daisy Luczak, vice-présidente déléguée aux finances, aux ressources humaines et à la commande publique.

Contacts presse :

Anne-Laure Boinnard – 06 79 38 52 96 –anne-laure.boinnard@departement77.fr

Pauline Maingre – 06 72 84 70 49 –pauline.maingre@departement77.fr